

REHABILITATION ET MISE EN VALEUR DU SQUARE THOMAS BECKET – ATTRIBUTION DES MARCHES

- Attribution du lot 1 « maçonnerie pierre - béton armé » à l'entreprise TPB DU L'OIR pour un montant de 35 674.92€ H.T.
- Attribution du lot 2 « terrassement - VRD » à l'entreprise TPB DU L'OIR pour un montant de 112 087.61 € H.T.
- Attribution du lot 3 « mats » à l'entreprise SPIE CITYNETWORKS pour un montant de 44 530.00 € H.T.
- Attribution du lot 4 « métallerie » à l'entreprise CMC pour un montant de 19 577.25 € H.T.
- Attribution du lot 5 « électricité - éclairage public » à l'entreprise STE MANCHE pour un montant de 27 590.00 € H.T.